



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB 19.06.2023, **Publication répétée:** 15.06.2023, 16.06.2023

Date de fin de visibilité prévue: 15.06.2026

Numéro de publication: SR01-0000009175

Entité de publication

KGG et Associés, Rue de la Serre 4, 2000 Neuchâtel

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Sopromex SA avec Sopromex Conseils SA

3. Publication

Organisation transférante:

Sopromex SA
CHE-107.993.415
Avenue de France 10
1950 Sion

Organisation reprenante:

Sopromex Conseils SA
CHE-108.505.681
c/o: Pascal Gay
Arbachstrasse 59
6340 Baar

Publication de la fusion dans la FOSC: 09.06.2023

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).

Les créanciers des entités qui fusionnent peuvent, dans le délai imparti, produire leurs créances et exiger des sûretés de l'entité reprenante.

Délai : 09.09.2023 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

KGG et Associés
Me Daniel de Vries Reilingh
Rue de la Serre 4
2000 Neuchâtel